

## ABONNEMENT

Un an	18 fr.
Six mois	10
Trois mois	5
poste	
Un an	20 fr.
Six mois	11
Trois mois	5

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

## INSERTIONS

Annonces,	la ligne....	20
Réclames,	— .....	30
Faits divers	— .....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

— Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
— Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 29 JUIN

Nous publions, à titre de document, la circulaire ci-dessous que son auteur nous envoie, ainsi qu'à tous les journaux de France.

## Aux travailleurs des villes et des campagnes de France !

Paris, 25 juin 1893.

## CAMARADES,

Pas tant de discours ; des faits !

Les discoureurs n'ont qu'un but : redevenir députés. N'avez qu'un but : vous unir.

Ces discoureurs ne sont que des politiciens ; vous n'êtes que des socialistes : rien de commun entre eux et vous.

Unissez-vous ; concertez-vous ; accordez-vous des concessions mutuelles ; puis, faites sortir la solidarité du scrutin : vous règnerez alors, puisque vous êtes le nombre.

A Toulouse, récemment, vos délégués des villes ont voté la suppression du principal de l'impôt foncier, en faveur des ouvriers des champs. A Paris, cette semaine, vos délégués des champs ont voté la réforme des octrois, en faveur des ouvriers des villes.

Voilà de sages bases pour un programme minimum commun. Continuez son application ; puis essayez son développement.

Surtout plus de coteries, plus de chapelles, plus de programmes spéciaux. Vous n'avez qu'un ennemi : la politique ; n'avez qu'un programme : l'action sociale.

Une excellente occasion se présente : profitez tous de l'invitation fraternelle de la Fédération des Bourses du Travail conviant, à Paris, tous les ouvriers, sans aucune distinction, paysans et citadins, ouvriers agricoles et ouvriers des usines.

Travailleurs des villes et des campagnes de France, venez tous, à Paris, les 12, 13, 14, 15 et 16 juillet 1893, au CONGRÈS NATIONAL DU TRAVAIL.

Venez tous à ces assises du Proletariat ! Venez et discutez enfin, entre vous, la question des conditions du travail et la question de la juste répartition du bien-être.

C'est le moment d'agir, non de parler ! La République est fondée : il ne lui faut plus que des socialistes pour remplacer les politiciens.

Unissez-vous pour régler enfin la question de la vie à bon marché, la question économique, la question sociale. Vous le pouvez, si vous le voulez.

Sinon, ne vous plaignez plus : les politiciens continueront à vous exploiter et Constantins vous donnera le gouvernement que vous mériterez.

Les peuples ont le gouvernement qu'il méritent.  
M.-A. GROMIER.

## INFORMATIONS

## LES ÉLECTIONS

L'incident de la préfecture de Seine-et-Oise serait l'indice d'une politique d'ecclésiastique électoral qui ne sera pas favorable aux ralliés.

## LE DROIT SUR L'ALCOOL

La commission a supprimé le droit de 40 centimes établi sur les marchands de vins en gros.

Pour compenser cette perte, elle élève le droit sur l'alcool à 200 francs, tandis que le Sénat l'a fixé à 195 francs.

Le ministre des finances ne peut accepter cette décision.

Il ne voudrait pas modifier le chiffre du Sénat, vu la difficulté d'obtenir son consentement. Tout au plus pourrait-on porter le droit à 197 francs.

Il faudrait alors laisser un droit de 5 centimes sur les marchands de vins en gros.

## LES SYNDICATS

A partir du 5 juillet, les seuls syndicats constitués conformément à la loi auront le

droit d'entrer à la Bourse du Travail qui sera interdite à tous les autres.

## CONSEIL DES MINISTRES

En raison du départ de M. Carnot pour Marly, les ministres ont tenu exceptionnellement conseil, ce matin, à l'Élysée.

## L'AFFAIRE BOUDEAU

M. Boudeau, député de Courbevoie, poursuivi comme associé de la « Caisse centrale de Paris », vient d'être condamné par la 8<sup>e</sup> chambre à trois ans de prison et à 3,000 francs d'amende.

## LE PRÉFET DE SEINE-ET-OISE

M. le président du Conseil a été informé par M. Maret, sénateur de Seine-et-Oise, de son intention de lui adresser une question pour jeudi, au Sénat.

## LES PAPIERS DE LA « COCARDE »

M. Athalin a reçu hier de la questure de la Chambre les papiers lus par M. Millevoye au Palais-Bourbon.

## DÉCORATIONS AJOURNÉES

Il n'y aura pas de décorations civiles pour le 14 juillet.

La fournée serait remise après les élections, afin de stimuler le zèle des maquignons électoraux officieux.

## L'AFFAIRE QUIQUEREZ

Le lieutenant de Segonzac a été écroué à la prison d'Orléans.

## CORNELIUS HERZ

Le docteur Fraser a passé l'avant-dernière nuit auprès de Cornelius Herz, qui a eu une hémorragie grave.

Une légère amélioration s'est produite depuis, mais le dénouement reste imminent.

M. Fraser se plaint de l'attitude de la presse française à son endroit : « On ne sait pas comprendre ce que c'est qu'un gentleman anglais. Jamais je n'aurais prêté la main à une fraude », dit-il.

## LA VÉRITÉ SUR LES BOURSES DU TRAVAIL

Dans son rapport de fin d'année, M. Rossignol, secrétaire du Bulletin et trésorier de la Bourse Centrale, s'exprime ainsi :

« Si la Bourse du Travail, au début, n'a pas pu donner tous les résultats désirables, il n'en reste pas moins acquis aux yeux de la bourgeoisie étonnée autant que terrifiée, que les travailleurs savent s'organiser tout aussi bien qu'elle, et le jour où ils s'empareront des pouvoirs politiques, les travailleurs se montreront à la hauteur de leur tâche en réorganisant la société sur des bases meilleures, comme ils auront organisé la révolution. »

Ces paroles résument très bien les aspirations des administrateurs des Bourses du Travail : c'est l'aveu du but qu'ils poursuivent depuis 1887.

## LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

Il ne reste à connaître que le résultat de cinq élections.

Les partisans de la loi militaire sont 203, et les adversaires 189, soit une majorité de 14 voix.

## L'interrogatoire de M. Judet

M. Judet est resté cinq quarts d'heure chez le juge d'instruction.

Il y a longtemps, a-t-il dit, qu'il existe une intrigue anglaise permanente pour surveiller notre politique et rompre l'alliance franco-russe. Les journaux qui font le jeu de l'Angleterre sont connus. Le chef des partisans de la politique anglaise en France est M. Clémenceau. M. Millevoye qui rêvait de prendre l'Angleterre et ses amis la main dans le sac vient me trouver. Il me dit qu'on lui avait fourni un dossier. Mardi dernier on me montra ce dossier, mais il était en anglais, et ne connaissais-

39 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

## DEUXIÈME PARTIE

(Suite)

Il était évident que le patron ne valait pas mieux que les coquins qui le détenaient prisonnier... Il tenait sans doute à sa clientèle de radeurs et d'assassins... Le malheureux ne devait espérer de lui aucun aide, aucune assistance. D'ailleurs ses persécuteurs ne paraissaient pas pressés de sortir... Ils allaient attendre la sans doute le moment d'agir, l'heure fixée, l'heure...

A cette pensée, les battements de son cœur s'arrêtaient... des larmes emplissaient ses yeux.

Oh ! donner sa vie, mais la donner pour eux !

Tout à coup son œil s'éclaira... Une joie immense l'avait envahi.

Il avait trouvé !... Il empêcherait au moins qu'il leur fût fait du mal.

Il se leva et s'adressant au mulâtre :

— Ecoutez, dit-il, j'ai réfléchi... Je ne veux pas que vous me preniez pour ce que je ne suis pas... Je serai des vôtres !

Des acclamations bruyantes s'élevèrent !

— Bravo ! à la bonne heure ! Vive le vieux !...

On lui tendit un verre à demi-plein d'eau-de-vie.

— A la santé des zigs et à la mort des pantalons ! cria l'homme cuivré.

Il répéta avec un entrain forcé :

— A la mort des pantalons !...

Puis il trempa ses lèvres dans le verre et retomba d'un coup sur le banc. Il défaillait : c'était la mort de ceux qu'il voulait sauver qu'il venait de boire !

L'homme à la redingote remarqua son attitude et, se penchant à l'oreille du mulâtre :

— Il ne me semble pas très catholique, le vieux... S'il venait à nous livrer, après ?

L'hercule lui jeta un coup d'œil significatif.

— Sois tranquille... Je prendrai mes mesures !

L'homme en noir comprit et se remit à boire, rassuré...

IV

Tandis que se tramait le complot auquel nous venons d'assister, Raoul et Alice assistaient tranquillement au Vaudeville à une reprise du *Procès Vauradieux*. Pendant le trajet, le frère avait beaucoup parlé à sa sœur de Roustan, des opérations magnifiques qu'ils faisaient en commun, de l'intelligence financière de son ami, de ses qualités, de sa fortune. C'était un parti superbe, et la femme qu'il choisirait deviendrait certainement une des plus enviées et une des plus fêtées de Paris.

Alice l'avait laissé parler sans répondre. Elle ne contestait pas les qualités de M. Roustan et s'en préoccupait peu, et Raoul, prenant son silence pour une approbation, avait continué... Il s'était approché davantage du but auquel il tendait. Il avait énuméré les avantages que leur procurerait à tous les deux une liaison avec le jeune agent de change. André Roustan était très considéré à Paris. Son nom figurait dans toutes les grandes affaires... Ses décisions faisaient autorité. Pour eux, qui étaient des nouveaux venus, c'était une véritable bonne fortune que de le compter parmi leurs intimes... Et Raoul énuméra les services que M.

Roustan lui avait déjà rendus... Il conclut en disant qu'il verrait avec grand plaisir Alice faire meilleur accueil au jeune financier... Celui-ci l'aimait depuis longtemps. Il le lui avait dit, mais il n'avait pas encore osé le lui avouer à elle parce que la froideur qu'elle paraissait lui témoigner l'avait toujours décontenancé... Il la conjurait de se montrer plus aimable. Il tenait beaucoup à ne pas se fâcher avec lui. D'un autre côté, elle commençait à être en âge de se marier. Il fallait qu'elle songeât à s'établir.

La jeune fille sourit.

— Je t'embarrasse donc ? dit-elle.

Raoul protesta vivement.

— A quoi vas-tu songer-là ?

— Tu tiens tant à me marier !... Tu y mets une telle chaleur !...

— C'est pour ton bien.

— Je n'en doute pas.

— Tu n'as pas de raison de haïr M. Roustan ?

— Je n'en ai pas de l'aimer non plus.

— Il te déplaît ?

— Ce serait trop dire. Il m'est indifférent.

Raoul eut un geste contrarié, mais il n'insista pas...

sant pas cette langue, je ne pus savoir ce qu'il contenait.

M. Judet a ajouté qu'il s'était toujours défié de Norton et que M. Marinoni, directeur du *Petit Journal*, parti depuis le 20 juin, n'avait pu être mêlé dans l'affaire.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 28 juin 1893.

La faiblesse des fonds étrangers, jointe aux préoccupations du marché anglais relativement à la question de l'argent, provoque un peu de réaction sur nos rentes. Le 3 0/0 revient à 97.82. Le 4 1/2 est ferme à 106.22.

L'Italien éprouve un mouvement de recul très étendu sur le bruit de la dénonciation possible de l'union manétaire latine. L'Extérieure, sous l'influence de la lourdeur ambiante, fléchit à 66 11/32.

On cote la Banque de France à 3,855.

Le Crédit Foncier, subissant la tendance générale, s'incline à 983, mais on considère que la séance d'hier au Sénat est un succès pour l'établissement. Le Crédit Lyonnais conserve son cours de 763. De même le Comptoir National d'Escompte à 485 et la Société Générale à 469.50.

Les obligations 4 0/0 des Immeubles de France sont recherchées à 474.50. Les 3 0/0, remboursables à 1,000 fr., font 386.25.

On s'occupe beaucoup, dans le monde des affaires maritimes, de la Société Niçoise de Transports maritimes qui a conçu un programme très vaste dans la Méditerranée. Cette affaire intéresse directement la vallée du Rhône, car les services qu'elle crée offriront de nombreux débouchés à tous les produits de cette région. Dès maintenant les commerçants qui voudraient correspondre avec l'Espagne dans de bonnes conditions trouveront auprès de cette Société toute la satisfaction désirable.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 420 fr.

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

#### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 29 JUIN

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 20°
Ce matin, à 8 h.		+ 18°
Midi,	756 m/m	+ 25°
Hausse	5 m/m	
Baisse	3 m/m	
Température minima de la nuit		+ 12°

#### La grosse caisse

Nous ne nous trompons pas en annonçant que le *Courrier* avait épousé sa grosse caisse.

Son article d'hier ne manque pas de charme. Après avoir reconnu qu'il fant des hommes nouveaux, il nous présente M. Allain-Targé.

Il est vrai que le candidat radical aurait pour mission de guider les jeunes néophytes dans le dédale parlementaire dont il connaît les détours.

En un mot, le *Courrier* propose à son candidat le rôle de cornac.

C'est peu flatteur pour lui.

D'après le même article, ce qu'il appelle la réaction aurait déjà dressé ses batteries. Ce ne serait jamais que l'usage d'un droit, dont les amis du candidat radical usent largement, très largement même.

On va en juger par le fait suivant.

#### Cuisine électorale

La semaine dernière, le candidat radical se trouvait en tournée électorale, accompagné de M. Peton et de M. Abellard, chez un ami dévoué, dans une commune des environs de Montreuil.

En devisant de choses et autres, ces messieurs apprennent que M. Berger, le député actuel, est sur le point d'obtenir une station qui faciliterait singulièrement aux habitants dudit bourg l'accès des marchés de la région.

Immédiatement on rédige et fait circuler une pétition dans le bourg, tendant à l'obtention de ladite gare, et l'on crie bien haut qu'elle a été dictée par le futur candidat radical, qui l'obtiendra sous peu.

Certes, le *Courrier* trouvera le tour parfait et criera plus fort contre nous autres : nous sommes tellement habitués à sa manière de procéder que nous pouvons la traduire à l'avance ; mais vous, M. Allain-Targé, pouvez-vous vraiment vous prêter à des maquignonnages pareils ? Cela nous étonne tellement que nous insérerions avec plaisir un démenti venant de votre part.

Méliez vous des amis trop zélés. — Et surtout, messieurs, pas de zèle, disait M. de Talleyrand à ses subordonnés.

Je ne sais plus qui a dit : « Les gens trop rigoristes et trop zélés m'inquiètent ; ils ont intérêt à détourner l'attention ou quelque chose à se faire pardonner. »

Or il est acquis que le *Courrier* a beaucoup à se faire pardonner de vous.

Je suis sûr que votre âme généreuse lui a depuis longtemps pardonné. Que ne reste-t-il simple et de bon goût ? J. D.

#### VINGT ANS !

Le *Courrier de Saumur* a trouvé tout seul que « les ralliés ont mis vingt ans à faire leur évolution vers la République ».

Il en a bien mis vingt-deux, lui.

#### Les taxes municipales

A Bourges, les bouchers et la municipalité sont en conflit. La police continue à verbaliser contre ceux qui n'appliquent pas la taxe. Les bouchers ont saisi le ministre de l'Agriculture du différend, prétendant qu'il leur est impossible de vendre la viande au tarif fixé par la municipalité.

Pourquoi le *Courrier* nous répliquait-il, pas plus tard que l'année dernière, et pas poliment encore (voir la collection du mois d'avril), qu'un maire n'avait nullement le droit de taxer bouchers ou boulangers.

Pourquoi, oui, pourquoi ?

à la faire pour toi, pour t'épargner un souci, un chagrin... Mais celui-ci serait au-dessus de mes forces... Je n'aime pas M. Roustan... Je ne l'aimerai jamais, je le sens... Et je serais malheureuse, toute la vie malheureuse...

Elle avait pris à deux mains la tête de son frère... Elle l'embrassait éperdument, le caressait, suppliante, des larmes dans les yeux.

Raoul se dégagea doucement.

— Tu en aimes donc un autre ?

Elle inclina la tête.

— Oui...

— Et qui donc ?

— M. de Fresnières...

— Je ne m'en serais jamais douté...

— Ah ! c'est que nous nous cachions bien.

— Il y a donc longtemps ?

— Presque depuis que nous sommes à Paris... Tu ne t'en es jamais aperçu ?

— Jamais... C'est à peine si on le voit.

— C'est convenu ainsi entre nous... Il ne se prononcera que lorsqu'il aura une grande position... Il est avocat... Il a beaucoup de talent.

— On le dit, en effet.

— L'année prochaine, il espère être nommé député... puis il deviendra ministre... N'est-ce

O ignorantisme, que nous savons bien ou tu es !

#### Souvenirs d'antan

Vous souvient-il, M. Allain-Targé, d'une certaine veille de la Pentecôte, où le directeur d'un journal vous fit le coup de la dernière heure ?

Vous souvient-il que vous trouvâtes visage de bois et qu'on vous annonça que ce directeur était à la campagne, quand vous vintes demander la rectification à laquelle vous aviez droit ?

Vous souvient-il, M. Abellard, de la façon dont vous qualifiâtes ce procédé peu courtois ?

Les rôles sont aujourd'hui changés et votre insulteur devient aujourd'hui votre défenseur.

Le nôtre est toujours le même, car nous ne pouvons ne pas combattre les idées que vous avez accepté de soutenir, en vous faisant présenter par le chef du radicalisme, M. Lockroy.

Seulement nous n'aurons pas plus qu'avant recours à ces manœuvres que votre défenseur de rencontre critique d'autant mieux qu'il les connaît pour les avoir pratiquées.

Et si quelque occasion vous amenait à nos bureaux, vous seriez sûr d'y avoir une entrevue comme il convient entre gens qui savent conserver leur dignité.

Ce serait pour nous une double bonne fortune, car elle vous permettrait de faire la différence entre vos adversaires d'aujourd'hui et vos thuriféraires imprévus. J. D.

#### Commission des Courses de Verrie-Saumur

AVIS

La Commission des Courses de Verrie a l'honneur d'informer le public que la liste de souscription pour la réunion du 2 juillet sera close le 30 juin, à 10 heures du matin.

Il ne sera délivré, après cette époque, que des cartes de pesage ne donnant pas les mêmes droits aux entrées du champ de course.

S'adresser, pour souscrire, chez le Concierge de la Mairie ou au Grand Cercle.

#### Les vacances dans les écoles primaires

Ces vacances sont fixées comme suit en 1893 :

*Ecoles primaires publiques.* — du 29 juillet au 18 septembre inclusivement.

*Ecoles maternelles publiques.* — Les écoles à une seule classe seront fermées du 31 juillet au 15 août inclusivement, mais les directrices auront la faculté de se faire suppléer à leurs frais pendant quinze jours, si elles désirent avoir un mois de vacances.

*Les écoles à plusieurs classes* resteront ouvertes ; les directrices et les adjointes prendront à tour de rôle un mois de congé.

#### Société de Notre-Dame du Fort

La Société de Notre-Dame du Fort de Saumur donnera deux soirées très intéressantes, dimanche prochain 2 juillet, et le mardi suivant 4 juillet, à 8 heures précises.

Ceux qui ne connaissent pas les ennuis des chemins de fer viendront les y apprendre, au milieu de joyeux éclats de rire, dans une comédie en 4 actes, due à la plume d'un de nos meilleurs auteurs. De beaux décors, faits pour la circonstance, transporteront le public au milieu des gares et des lignes ferrées de l'Est.

La représentation de mardi est réservée aux souscripteurs et aux bienfaiteurs de l'œuvre qui ne pourront entrer qu'avec une lettre personnelle et nominative.

On peut se procurer des cartes d'entrée, pour la soirée de dimanche prochain 2 juillet, au siège de la Société, rue Basse-Saint-Pierre, 6 ; on peut aussi s'adresser aux jeunes gens et aux directeurs.

#### L'ouverture de la chasse

On commence à se préoccuper de l'ouverture de la chasse, et la fixation de la date n'est pas sans provoquer certaines difficultés.

On se propose, paraît-il, de l'ajourner au 17 septembre.

La cause de ce retard provient de ce que le gibier se fait de plus en plus rare en France et qu'à l'époque ordinaire de l'ouverture, cette année, la gendarmerie, appelée au service des convocations de réservistes et absorbée en même temps par les élections, n'aura pas le temps de s'occuper des braconniers.

#### Mouvement électoral

On annonce que M. de Soland, député, aura un concurrent républicain dans la deuxième circonscription d'Angers. Ce serait M. Béclard, ancien secrétaire d'ambassade et petit fils de notre illustre compatriote angevin, le docteur Béclard.

#### Théâtre de Saumur

*Tournée Brasseur.* — Nous avons annoncé une représentation donnée par M. Albert Brasseur, M<sup>lle</sup> Juliette Darcourt et autres excellents artistes parisiens.

Cette représentation aura lieu samedi prochain 1<sup>er</sup> juillet. Elle se composera de *Tricouche et Cacolet*, vaudeville en 5 actes, et de la *Consigne est de ronfler*.

M. A. Brasseur, M<sup>lle</sup> Darcourt et M. Liesse rempliront les rôles qu'ils ont joués à Paris.

#### Manœuvres et concours de sapeurs-pompiers

Nous rappelons que dimanche prochain 2 juillet auront lieu, à Beaufort-en-Vallée, des manœuvres et un concours de sapeurs-pompiers par les compagnies de Saumur, Bagueux, Longué, Gennes, La Ménitrie, Andard, Corné, Nueil, Mazé et Beaufort, à l'occasion de la

La voiture débouchait dans la rue Royale.

Après quelques minutes de silence, le jeune homme, que la pensée de son ami poursuivait, reprit :

— Il est probable que nous le verrons ce soir au Vaudeville.

— Qui ? demanda Alice, qui pensait déjà à autre chose.

— M. Roustan...

— Ah ! fit-elle simplement.

— Si tu savais comme il t'aime, poursuivit Raoul... Le pauvre garçon en devient vraiment malheureux.

— Que puis-je y faire ?

— Laisse-lui au moins quelque espoir.

Elle fit d'un ton ferme :

— Je n'épouserai jamais M. Roustan.

— Pourquoi ?

— Parce que je ne l'aimerai jamais.

Raoul eut un mouvement de dépit.

— C'est bien, je ne t'en parlerai plus...

— Tu me feras plaisir...

Puis la jeune fille, remarquant la figure désolee de son frère, se jeta dans ses bras.

— Ne m'en veux pas, Raoul, je t'en prie...

C'est malgré moi que je te fais de la peine...

Demande-moi tous les sacrifices... Je suis prête

pas un avenir aussi beau que celui que pourrait m'offrir M. Roustan ?

— Je ne dis pas non...

La voiture ne marchait plus, arrêtée par les encombrements du boulevard.

Alice se pendit de nouveau au cou de son frère.

— Puis, je l'aime, vois-tu ! si tu savais comme je l'aime !

— Et moi qui l'ignorais ! fit piteusement Raoul.

— Tu ne m'en veux pas, n'est-ce pas ?... Tu me pardonnes de te l'avoir caché... Mais j'ai eu peur... Je craignais je ne sais quoi.

— Que vais-je répondre à Roustan ? dit le jeune homme... Tu ne pouvais pas m'avertir plus tôt ?... J'aurais tout de suite enlevé tout espoir à André... Je ne l'aurais pas laissé nourrir cet amour...

— M. Roustan pensera à une autre... Je n'ai jamais cru qu'elle était bien sérieuse, la cour qu'il me faisait.

— Tu as eu tort.

— Il sera aussi au Vaudeville, M. de Fresnières.

— Il sait donc que nous y allons ?

— Il le sait...

— Comment cela ?

— C'est moi qui le lui ai dit.

— Tu lui écris donc ?

— Nous avons un moyen de communiquer.

— Fiez-vous donc aux petites filles ! murmura le frère tout penaud.

La voiture se dégageait lentement, reprenait sa marche à travers la large voie, étoilée de lanternes multicolores...

Raoul de Servas était abasourdi.

Cet aveu, auquel il était si loin de s'attendre, dérangeait tous ses plans, le laissait tout désespéré...

Il s'était plus avancé auprès de son ami qu'il ne l'avait avoué à sa sœur... Qu'allait-il lui dire maintenant ?... Si l'amour de Roustan pour Alice était réellement aussi violent que le jeune homme le lui avait laissé voir, il prévoyait plus d'une complication... D'un autre côté, il ne pouvait se montrer sévère... De quel droit aurait-il contraint sa sœur à un mariage qui lui répugnait ?... Elle était maîtresse de son cœur, et puisqu'elle avait fait un choix, M. de Fresnières était de tout points un parti convenable. Si le prétendant n'avait pas la fortune d'André Roustan, son talent déjà

réunion dans cette ville de l'Association dite « Union départementale de Maine-et-Loire ». Ce sera une véritable journée de fête pour la ville de Beaufort.

### Manœuvres de Bléré

Le ministre vient d'arrêter les dispositions relatives à la concentration des éléments appelés à participer aux manœuvres de cavalerie de Bléré.

Les mouvements des officiers généraux et de leurs états-majors auront lieu par voie ferrée.

Les régiments et batteries exécuteront des mouvements par voie de terre. Toutes les marches seront exécutées par escadron et, autant que possible, selon des routes distinctes, en tenant compte des itinéraires suivis par les régiments voisins.

Voici la date à laquelle les différents régiments quitteront leurs garnisons :

#### Division provisoire Grandin

Le 13<sup>e</sup> dragons partira de Joigny le 25 août.

Le 7<sup>e</sup> chasseurs partira de Vendôme le 31.

Le 25<sup>e</sup> dragons partira d'Angers le 29.

Le 7<sup>e</sup> hussards partira de Niort le 27.

Les 20<sup>e</sup> dragons et 21<sup>e</sup> chasseurs partiront de Limoges le 27.

La batterie du 40<sup>e</sup> d'artillerie partira de Rennes le 27.

Les deux batteries du 34<sup>e</sup> d'artillerie partiront d'Angoulême le 25.

#### Division provisoire Duhesme

Le 29<sup>e</sup> dragons partira d'Alençon le 29 août.

Le 20<sup>e</sup> chasseurs partira de Châteaudun le 30.

Le 24<sup>e</sup> dragons partira de Dinan le 23.

Le 13<sup>e</sup> hussards partira de Dinan le 22.

Le 3<sup>e</sup> dragons partira de Nantes le 26.

Le 2<sup>e</sup> chasseurs partira de Pontivy le 23.

La batterie du 10<sup>e</sup> d'artillerie partira de Rennes le 25.

Les deux batteries du 35<sup>e</sup> partiront de Vannes le 21.

Les étapes exécutées seront, au début, de 30 kilomètres environ ; elles s'allongeront vers la fin de façon à atteindre une moyenne de 40 kilomètres.

Certains régiments exécutent même des marches plus considérables, comme le 2<sup>e</sup> chasseurs, qui termine par une étape de 50 kilomètres, de Langeais à Bléré.

Voici, à titre d'indication, la succession kilométrique des étapes effectuées par les deux demi-régiments du 5<sup>e</sup> dragons :

1<sup>er</sup> demi-régiment : 28 — 43 — 35 — 35 —

31 — 33 — 39 kilomètres.

2<sup>e</sup> demi-régiment : 38 — 37 — 30 — 38 —

34 — 40 — 45 kilomètres.

Moyenne des trois premières étapes : 33 k.

500. — Moyenne des quatre dernières : 37 kilomètres.

### Les taches du soleil

L'importance du rôle que les savants attribuent aux taches du soleil augmente de jour en jour. Aussi doit-on approuver l'initiative prise par le directeur de l'Observatoire de Greenwich. L'autre jour, ce savant a fait fonctionner pour la première fois, devant le bureau des inspecteurs, un appareil de projection électrique qui montre sur un écran les différentes modifications constatées sur la surface solaire pendant une ou plusieurs années.

En donnant au disque un mouvement de rotation convenable, on voit les taches tourner autour du pôle du soleil avec une vitesse uniforme, se transformer, naître et s'évanouir ; on a ainsi devant les yeux le résumé de toute une période que l'on peut rapprocher des variations constatées dans les divers phénomènes naturels. Cette démonstration est non seulement utile pour les savants recherchant des rapports secrets entre les diverses forces de la nature, mais les simples curieux voient se dérouler devant leurs yeux un spectacle des plus instructifs.

### État civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCES

Le 28 juin. — Marcel-Auguste-Francis Besnier, rue du Collège, 5 ; — Roger-Léon Imbert, rue d'Orléans, 33 ; — Marguerite Guillemé, rue Notre-Dame.

Le 29. — Maurice-Pierre de Rans de Berchem de Saint-Brisson, rue des Ecuries.

### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

#### Avis aux Déposants

En exécution de l'article 4 de la loi du 7 mai 1853, le Conseil d'administration informe les intéressés que les dépôts ci-dessous énoncés, abandonnés par leurs titulaires, depuis l'année 1863, seront, au 1<sup>er</sup> janvier prochain, convertis en rentes sur l'Etat, et que les inscriptions de rentes achetées par application de cette mesure, ou mentionnées dans la présente publication, seront remises à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les ayants droit sont, en conséquence, invités à faire, avant le 31 décembre prochain, toutes les diligences nécessaires auprès de la Caisse d'épargne pour prévenir la conversion de leurs dépôts en rentes et la consignation des inscriptions de rentes.

Livret 6957. — Aly, Marie, femme Yallet, domestique, 3 août 1851, 35 ans, Saumur. — 4 janvier 1863, remboursement : 18 f. 73  
7472. — Maréchal, Marie-Louise, mineure, 2 mai 1852, 9 ans, Saint-Lambert-des-Levés. — 29 mars 1863, remboursement : 6 f. 77  
8090. — Despierre, Auguste, cultivateur, 13 février 1853, 45 ans, Blou. — 22 février 1863, remboursement : 6 f. 35

8932. — Baranger, Eugénie, domestique, 3 septembre 1854, 27 ans, Neuillé. — 12 avril 1863, remboursement : 22 f. 69

9895. — Gouault, Estelle, domestique, 16 novembre 1856, 22 ans, Saumur. — 15 mai 1863, remboursement : 3 f. 69

11360. — Gremillon, Victoire, domestique, 1<sup>er</sup> juillet 1860, 22 ans, Saumur. — 13 décembre 1863, remboursement : 46 f. 94

11625. — Boussin, Marie, lingère, 13 janvier 1861, 45 ans, Saumur. — 26 avril 1863, remboursement : 17 f. 50

11735. — Boulard, Clémence, couturière, 7 avril 1861, 22 ans, Saumur. — 26 avril 1863, remboursement : 9 f. 90

11746. — Renault, Pierre, cultivateur, 11 avril 1861, 30 ans, Saint-Cyr-en-Bourg. — 8 février 1863, remboursement : 73 f. 42

11831. — Dufresne, Angélique, domestique, 30 juin 1861, 49 ans, Bagneux. — 21 juin 1863, remboursement : 8 f. 34

11870. — Gallais, Honoré, domestique, 14 juillet 1861, 20 ans, Courchamps. — 25 janvier 1863, remboursement : 4 f. 02

11880. — Parent, Etienne, domestique, 21 juillet 1861, 22 ans, Varrains. — 18 janvier 1863, remboursement : 29 f. 64

11985. — Prieu, Jean, gendarme, 8 septembre 1861, 42 ans, Saumur. — 20 décembre 1863, remboursement : 40 f. 83

12015. — Douy, René, fusilier-vétérain, 6 octobre 1861, 47 ans, Fontevraut. — 29 novembre 1863, remboursement : 61 f. 96

12016. — Marmin, Louis, domestique, 6 octobre 1861, 14 ans, Saumur. — 11 janvier 1863, remboursement : 4 f. 92

12017. — Marmin, Marie, mineure, 6 octobre 1861, 10 ans, Allonnes. — 11 janvier 1863, remboursement : 2 f. 57

12116. — Marteau, Antoine, propriétaire, 5 janvier 1862, 42 ans, Méron. — 10 mai 1863, remboursement : 30 f. 30

12283. — Bichon, Charles, tailleur, 41 mai 1862, 34 ans, Saumur. — 13 décembre 1863, remboursement : 254 f. 39

12349. — Coutance, Marie, journalière, 6 juillet 1862, 49 ans, Varennes-sur-Loire. — 15 novembre 1863, remboursement : 6 f. 79

12431. — Perche, René, domestique, 10 août 1862, 24 ans, Saumur. — 15 février 1863, remboursement : 7 f. 24

12484. — Paitre, Nicolas-Emile, sellier au 4<sup>e</sup> carabiniers, 14 septembre 1862, 24 ans, Saumur. — 18 janvier 1863, versement : 46 f. 94

12509. — Boucher, Marie, domestique, 21 septembre 1862, 28 ans, Vivy. — 1<sup>er</sup> février 1863, remboursement : 8 f. 31

12534. — Chalot, Jeanne, femme Jousset, sans profession, 12 octobre 1862, 34 ans, Saumur. — 17 mai 1863, remboursement : 8 f. 64

12542. — Planté-Maugelle, François, menuisier au 6<sup>e</sup> hussards, 19 octobre 1862, 32 ans, Saumur. — 18 janvier 1863, versement : 49 f. 97

12585. — Boureau, René, domestique, 16 novembre 1862, 39 ans, Saumur. — 23 août 1863, remboursement : 46 f. 78

12602. — Despierre, Louis, fermier, 30 novembre 1862, 27 ans, Blou. — 22 février 1863, remboursement : 40 f. 84

12617. — Bigaré, Pauline, femme Houlard, Vincent, ouvrière, 7 décembre 1862, 31 ans, Saumur. — 26 juillet 1863, remboursement : 41 f. 78

12637. — Coulon, Jeanne, veuve Boury, Charles, rentière, 4 janvier 1863, 72 ans, Saint-Florent. — 22 mars 1863, remboursement : 3 f. 36

12661. — Rouffignat, Jean, colporteur, 18

janvier 1863, 17 ans, Saumur. — 13 décembre 1863, remboursement : 2 f. 45

12726. — Lechat, Louis, cultivateur, 8 mars 1863, 26 ans, Longué. — 29 mars 1863, remboursement : 2 f. 16

12833. — Gabiller, Caroline, femme Faucheux, Ernest, sans profession, 21 juin 1863, 21 ans, Saumur. — 21 juin 1863, versement : 58 f. 07

12867. — Baugé, Françoise, domestique, 5 juillet 1863, 27 ans, Saumur. — 22 novembre 1863, remboursement : 5 f. 57

12883. — Guibert, Désirée, femme Binet, Jean, sans profession, 12 juillet 1863, 29 ans, Saint-Martin-de-la-Place. — 6 septembre 1863, remboursement : 4 f. 90

12893. — Gautier, Pierre, meunier-mécanicien, 19 juillet 1863, 47 ans, Fontevraut. — 6 décembre 1863, remboursement : 43 f.

12894. — Gautier, Edouard, ouvrier boulanger, 49 juillet 1863, 15 ans, Saumur. — 6 décembre 1863, remboursement : 5 f. 44

13056. — Beaumont, Jacques, militaire, 15 novembre 1863, 38 ans, Mascara (Algérie). — 15 novembre 1863, transfert d'Oran : 91 f. 86

13074. — Milin, Yves, détenu à la Colonie agricole de Saint-Hilaire (Vienne), 15 novembre 1863, 17 ans, Fontevraut. — Versement : 42 f. 54

**La Banque V<sup>o</sup> Lambert et Fils paie dès maintenant, SANS FRAIS, tous les coupons à l'échéance de juillet.**

**Elle se charge de l'achat et de la vente des titres SANS COMMISSION.**

**Elle se tient à la disposition de ses clients pour leur fournir d'une façon désintéressée tous renseignements sur la Banque et la Bourse.**

**LES FRÈRES MAHON** « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

**TOUTES les bonnes CUISINIÈRES vous diront que le meilleur Tapioca est le Tapioca Rils**

Exiger la Marque de l'abriquel'AS de TRÈPLe à QUATREFEUILLES Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires. Gros : 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

connu, coté, lui assurait un brillant avenir... Raoul adorait Alice et n'aurait pas voulu pour rien au monde faire son malheur...

Telles sont les pensées qui l'agitaient. Mais il était néanmoins vivement contrarié de la découverte qu'il venait de faire.

Il ne parlait plus, et ses yeux suivaient machinalement les voitures qui passaient et repassaient devant la portière, avec leurs feux semblables à des météores...

Où était sur le point d'être arrivé... Encore l'encombrement de la place de l'Opéra à traverser, et le coupé stopperait devant le Vaudeville.

Alice, de ses mains douces, attira son frère à elle.

— Tu me boudes ?...

— Non, je réfléchis...

— A quoi ?

— A ce que je vais répondre à M. Roustan.

— Tu lui diras que je ne veux pas me marier... Cela lui fera moins de peine...

— Il ne me croira pas...

— Veux-tu que je le lui dise, moi ?

— Non, non... ce soin me regarde.

La voiture venait de s'arrêter.

Raoul se précipita pour descendre le pre-

mier...

Mais déjà la portière était ouverte.

D'un coup de conde brusque, il éloigna l'homme qui était venu se jeter dans ses jambes, puis il offrit le bras à sa sœur.

La jeune fille descendit.

Ils traversèrent lentement le trottoir, déjà encombré, sur lequel une nappe de lumière tombait.

Au moment de monter le perron, elle se pencha à son oreille et lui dit d'un air câlin :

— Tu ne lui feras pas trop mauvaise figure...

— A qui ?

— A M. de Fresnières.

— Je n'ai pas de motifs... C'est un charmant garçon... et je l'estime beaucoup.

Elle le remercia d'un coup d'œil expressif, puis elle murmura tout bas :

— Tu est bon, Raoul, et je l'aime bien !...

Il fit en riant :

— Un peu moins que M. de Fresnières ?

— Pas moins, mais autant...

Ils entrèrent...

V

Georges de Fresnières avait vingt-huit ans...

Comme l'avait dit Alice à son frère, le jeune

homme était avocat et avait eu des débuts très brillants. Il passait pour un des jeunes orateurs qui donnaient le plus d'espérances. Il ne possédait pas une très grande fortune, mais il était homme à se tailler lui-même une haute place, à s'enrichir par son talent et son travail...

Il n'avait connu que sa mère, qui était morte depuis plusieurs années, et n'avait que des parents très éloignés qui habitaient la province et qu'il ne voyait guère... La solitude où il vivait lui avait fait sentir davantage le besoin d'une affection sérieuse et, dès que sa bonne étoile l'eut mis en présence d'Alice de Servas, il s'était épris pour elle d'un amour violent, absolu. Il ne vivait que pour elle...

Toutes ses pensées lui étaient acquises... La difficulté avec laquelle il la voyait redoublait encore son ardeur. En effet, timide et délicat comme il l'était, il avait été effrayé quand il avait appris la situation de fortune de celle sur laquelle il avait jeté les yeux. Il s'était mis au travail avec un redoublement de courage pour tâcher de se rapprocher d'elle le plus possible. Il craignait qu'on ne l'accusât de spéculer sur sa dot, et c'est au frère plutôt qu'à la sœur qu'il avait tout d'abord fait la cour, ne voulant pas laisser voir ses senti-

ments, — mais l'amour peut-il se cacher aux yeux de la jeune fille, même la plus innocente ? Alice n'avait pas tardé à s'apercevoir que lorsque Georges parlait à son frère, c'était surtout elle qu'il regardait, c'était à elle qu'il songeait et souvent il avait eu en causant avec Raoul des distractions dont elle avait souri à la dérobée.

(A suivre.)

**ÉPICERIE NOUVELLE**  
E. CHAUVEAU  
Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

**Spécialité de Boîtes pour Baptême**  
Boîtes riches de luxe en parchemin  
Coffrets blancs... depuis 4 fr. 10  
— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**  
JUIN-SEPTEMBRE 1893

**Billets d'aller et retour à prix réduits pour ROYAT et LAQUEUILLE**

Pendant la saison thermale, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre, à toutes les gares de son réseau : 1<sup>o</sup> pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de la Bourboule ; 2<sup>o</sup> pour la station de Royat, des billets aller et retour réduits de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur le double des prix des billets simples.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité des billets.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent auxdites places.

Avis. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie à La-

queuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et La Bourboule.

Du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice versa ; de Bort à Laqueuille (Le Mont-Dore et La Bourboule, Royat et Clermont-Ferrand) et vice versa. — Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 3 jours.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**  
MAI-SEPTEMBRE 1893

**Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Eauze-les-Bains, Moulins (Bourbon-L'Archambault), Laqueuille (La Bourboule et le Mont-Dore), Royat.**

Réduction de 50 0/0 pour chaque membre de la famille en plus du troisième.

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du public ; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires le prix d'un de ces

billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La durée de validité des billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

Avis. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**  
SAISON 1893 — MAI-OCTOBRE

**Bains de mer de l'Océan. — Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 33 jours.**

Pendant la saison des bains de mer, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des billets aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Maule, Le Pouldu, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-

Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larinor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Bag-Meil, Funesant), Quimper (Bénédic), Pont-l'Abbé (Lan-goz, Locudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon-Morgat).

1<sup>o</sup> Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement : Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au-delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son Billet : Saint-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosperden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller et au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deça.

2<sup>o</sup> Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

**MAISON**

Située rue de l'Hôtel-Dieu, n° 13.

Appartements, chambres à coucher, caves, grenier, jardin.

S'adresser à M. DÉZÉ, rue Saint-Jean, n° 1.

**A VENDRE**

**MAISON**

Située au coin de la rue de Poitiers et de la rue Saint-Lazare.

S'adresser à M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire, ou à M<sup>me</sup> POTIN, rue de Nantilly.

**PIANO** à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à TOURS.

Location — Accords — Réparations

**A VENDRE UNE COUPLE DE PAONS**, 4 ans, très familiers, bons reproducteurs.

S'adresser au bureau du journal.

**Royal Windsor**  
LE CÉLÈBRE  
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris ? Avez-vous des pellicules ? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ? **SI OUI** Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux méteilés. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les boîtes les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en Bouteilles et demi-bouteilles. **ENTREPOT : 22, rue de l'Écluse, PARIS** Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez : M. COUTARD, 30, rue d'Orléans ; M. MACHET, rue Saint-Jean ; M. RENÉ, rue Saint-Jean ; M. PICHARD, rue Nationale ; M. DAUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

**ON DEMANDE UN MÉNAGE**, l'homme sachant labourer, la culture des terres et des vignes, connaissant l'exploitation des bois, et sachant tous les travaux de la campagne.

La femme sachant soigner les animaux et tous les travaux de la campagne.

**ON DEMANDE UN HOMME** connaissant tous les travaux de la campagne et pouvant être garde de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER** de suite, à de très bonnes conditions, **QUINCAILLERIE** de détail, ferblanterie, plomberie. — Ancienne et bonne maison.

Clientèle sûre et riche. — Affaire hors ligne et de toute sécurité.

S'adresser à M. VACHER, directeur du **Comptoir commercial d'Angers**, 40, rue Saint-Aubin.

**A CÉDER**

**Magasin de Mercerie et Bonneterie** A Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

**GR<sup>de</sup> EPICERIE PARISIENNE**

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Ducier et d'Orléans

**IMBERT FILS**

**Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits**

1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre. Il est donné gratis UN NOUET par litre.

**RHUMS** naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — St-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

**TAFIA MARTINIQUE**, 4 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraîchissante, le litre, 3 fr. 50 — 4/2 litre, 2 fr.

**SIROPS** par sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40. *Tout est coté verre compris.*

**EN VENTE**

**HISTOIRE de SAUMUR**

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

**COFFRE-FORT «ACIER» SIX COUDES (Brevet 1892.)**

DE

**HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS**

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes du Crédit Lyonnais et Administrations. — PARIS - 1889 - Médaille d'or.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

**Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.**

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER



**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 JUIN**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	97 70	Banque de France	3840	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	388 75	Compagnie parisienne du Gaz	530
3 0/0 amortissable	98 75	Banque d'Escompte	147 50	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	471 50	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	370
4 1/2 1883	106 22	Comptoir national d'Escompte	484	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	472 50	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	28
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	975	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	470	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	28
Oblig. 1855-60 3 0/0	564	Crédit Industriel et Commercial	580	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	42	— obligations à lots	102 50
— 1865 4 0/0	512	Crédit Lyonnais	762	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	464	Suez 5 0/0 remboursable à 500	618
— 1869 3 0/0	427 75	Crédit Mobilier	112	FONDS ÉTRANGERS			
— 1871 3 0/0	421	Dépôts et Comptes courants	469	Autrichien 4 0/0 or	97 15	— 3 <sup>e</sup>	—
— 1875 4 0/0	540	Société Générale	947	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	463 50	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1876 4 0/0	539	Est	1508 75	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	466 50	— 1889 4 0/0	100 50
— 1886 3 0/0	419	Paris-Lyon-Méditerranée	1344 50	Nord 3 0/0 r. à 500	475	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série	99 60
		Midi		Orléans 3 0/0 r. à 500	466 75	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
				— 3 0/0 anc. r. à 500	466	Crédit foncier égypt. 4 0/0 r. à 500	
				Portugais 3 1/2 1888			

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,  
Hôtel-de-Ville de Saumur 1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,